

INVITATION

1966 1978 1991 2003 2015
1967 1979 1992 2004 2016
1968 1980 1993 2005 2017
60 ans 1981 1994 2006 2018
1982 1995 2007 2019
du master AMUR 1983 1996 2008 2020
1984 1997 2009 2021
1985 1998 2010 2022
Aménagement et Maîtrise d'Ouvrage Urbaine 1986 1999 2011 2023
de l'École nationale des ponts et chaussées 1987 2000 2012 2024
1975 1988 2001 2013 2025
1976 1989 2002 2014 **2026**
1977 1990

Lundi 12 octobre 2026

à partir de 17h00, au centre culturel Césure - 13 rue Santeuil 75005 Paris

Un temps fort pour (re)penser les territoires de demain. Evolution du métier, turbulences actuelles et futurs possibles. Des villes nouvelles au plan national d'adaptation au changement climatique, en passant par la métropolisation ou la loi solidarité et renouvellement urbain, la soirée sera l'occasion d'échanger sur cette histoire, les enjeux d'aujourd'hui et les scénarios pour demain, avec toute la richesse des regards des anciens diplômés.

URBAPONTS
Association des Anciens Elèves Urbanistes de l'École Nationale des Ponts et Chaussées



PROGRAMME

17h00 Accueil et introduction

- › Anthony Briant, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées, Jérôme Nicot, directeur du développement urbain et des grands projets chez Immobilière 3F

17h15 - 18h Séquence 1 Table ronde : 60 ans d'urbanisme, témoignages et points de vue

- › Nathalie Roseau, docteure et professeure en urbanisme à l'École nationale des ponts et chaussées
- › Marie-Odile Farineau, directrice du Réseau SCET et directrice de publication de la Revue Urbanisme
- › Thomas Richez, architecte associé agence Richez&Associés
- › Animateur : Salomon Mendoza, trésorier de l'association Urbaponts

18h - 18h45 Séquence 2 Table ronde : Aujourd'hui, turbulences, évolution du métier (crise sociale écologique démocratique financière)

- › Léon Garaix, directeur Général de l'École du Breuil
- › Raphaëlle Bernabei, directrice Générale de la SPL Marne Au Bois
- › Florelle Cèze-Daly, directrice du développement des Grands Projets de Vinci Immobilier
- › Animatrice : Marie Jorio, directrice du Master AMUR

19h - 19h45 Séquence 3 Ateliers : Qu'est-ce qu'être urbaniste en 2066 ?

- › Animateurs : Marion Apaire, directrice générale adjointe de Paris&Co, Charles-Antoine Depardon, directeur général de la Foncière du Logement Abordable
- › Avec la participation de : Samia El Barinssi (Setec), Jean-Yves Bresson (Stonal), Benjamin Taveau (Haropa), Mathieu Voisin (Expertise France), Elodie Montain (ministère de la Justice), Arno Keukang

19h45 - 20h Conclusion

Arnaud Passalacqua, professeur, co-directeur de l'École d'Urbanisme de Paris, Yvain Dobel vice-président de l'association UrbaPonts

20h - 23h Cocktail

AMUR PRÉSENTATION

Créée en 1966, la formation AMUR a accompagné six décennies de profondes mutations des territoires et des politiques urbaines. Des villes nouvelles aux grands défis de la transition écologique, de la métropolisation aux enjeux d'adaptation climatique, elle a formé plusieurs générations de professionnels engagés dans la transformation des villes et des territoires.

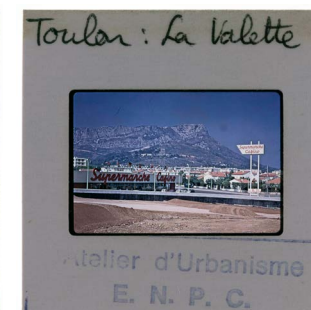
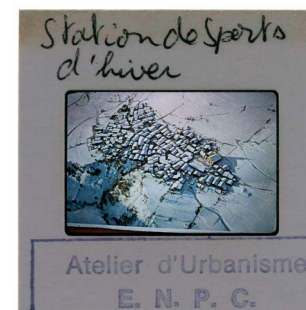
En 2024, la formation AMUR, un mastère spécialisé depuis 1986, a bénéficié d'une refonte pédagogique avec des enseignements enrichis

dans le génie écologique et la redirection urbaine et avec des approches interdisciplinaires indispensables pour concevoir des territoires sobres, résilients et inclusifs.

La formation devient un diplôme national de Master en 2026 et place au cœur de son enseignement les questions de biodiversité, de ressources, de climat, de justice sociale et d'accompagnement des transitions pour répondre aux défis contemporains.

Cette soirée anniversaire sera donc l'occasion de

revenir sur cette histoire collective tout en ouvrant un dialogue sur les futurs de l'urbanisme et notamment sur la manière dont les métiers de l'aménagement doivent encore évoluer à l'heure de l'adaptation climatique, de la sobriété foncière et de la transformation des territoires.



URBAPONTS

PRÉSENTATION

Urbaponts (association 1901) regroupe les anciens élèves de l'atelier d'urbanisme de l'École nationale des ponts et chaussées.

Au total, une soixantaine de promotions ont suivi les enseignements du Certificat d'Etudes Supérieures, devenu en 1986 Mastère spécialisé en Aménagement et Maîtrise d'Ouvrage Urbaine (AMUR) puis Mastère AMUR diplôme d'établissement entre 2024 et 2026 et enfin, à partir de 2026-2027, AMUR Diplôme National de Master (DNM) qui sera délivré par l'Institut Polytechnique de Paris.

L'association a pour ambition de :

- › Animer un réseau constitué des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, dont les anciens élèves.
- › Adapter et promouvoir la formation.
- › Participer à la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles.
- › Participer aux débats sur la ville et les questions urbaines.

Les principales actions d'Urbaponts sont :

- › La participation aux débats d'actualité sur la ville et l'aménagement urbain,
- › L'organisation de soirées débats dont l'objectif est de réunir régulièrement les professionnels de l'aménagement et

de l'urbanisme autour d'intervenants spécialisés,

- › La publication de l'annuaire et la gestion du fichier des anciens élèves,
- › L'organisation de rencontres d'échanges et d'informations sur les métiers de l'aménagement destinées aux étudiants du Mastère (« Apéro des métiers »),
- › L'animation des réseaux : ponts.org et LinkedIn (Urbaponts Alumni; Urbaponts),
- › La recherche d'emploi pour les étudiants du Mastère, s'appuyant sur l'exploitation active du réseau des anciens élèves et sur la constitution d'un réseau d'interlocuteurs personnalisés,
- › Le fonctionnement d'une bourse d'emploi,
- › Des visites de sites porteurs des opérations d'aménagement de référence,
- › La réflexion sur l'évolution des formations, des métiers et des qualifications professionnelles.

L'association vit grâce aux dons et cotisations, vous pouvez adhérer via ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/urbaponts/adhesions/adhesion-2026>



Parrains de l'événement :

La Maison Séquano, groupe rassemblant les métiers d'aménageur (SEM et SPL), de promoteur, de foncière et de portage de rez-de-chaussée actif.



La SCET, cabinet de conseil et d'ingénierie à capital public (Banque des Territoires et Union Sociale pour l'Habitat) en appui aux territoires.

